

MONTESSELLO.—J'étais atteint d'une faiblesse qui me rendait tout travail impossible. Je promis à sainte Anne que si elle me rendait la santé suffisante pour vaquer à mes occupations, je ferais inscrire cette faveur dans les Annales. Je fus exaucée, je m'acquitte de ma promesse ; merci à la Bonne sainte Anne.

DAME LS. M.

—Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour la guérison d'une abonnée. Après avoir promis de faire inscrire cette grâce dans les Annales, si elle m'était accordée, j'ai été exaucée. Merci, mille fois merci à la Bonne sainte Anne.

UNE ABONNÉE.

8 juillet 1897.

DESCHAMBAULT.—Grands remerciements à saint Antoine de Padoue et à sainte Anne pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier dans les Annales.

L. PAQUETTE.

6 juillet 1897.

ST-TITE.—La faveur sous-mentionnée, a été obtenue à Madame F. X. Cossette, par l'intervention de la Bonne sainte Anne.

Au mois de mars, dit-elle, je fus atteinte d'une attaque de grippe si violente, que les médicaments prescrits ne purent maîtriser. Dans l'intervalle je fis venir une de mes nièces qui se trouvant comme découragée de mon état fit des instances pour faire appeler le médecin, ce à quoi je me refusai ; car il me semblait à moi-même que c'était inutile, et que je ne devais pas en réchapper.

Cependant une soudaine inspiration vint briller à mon esprit ; et, me recommandant à sainte Anne, lui promettant de payer une messe en son honneur si elle m'obtenait la faveur de la guérison, l'effet de ma courte mais fervente supplique ne se fit pas attendre, je sentis un soulagement immédiat et continuai à prendre du mieux.

Je soumis la chose au Révd. M. J. B. Grenier, Ptre. Curé, qui me renvoya chez la Gérante des Annales de sainte Anne pour en faire insérer cette faveur.

Pieux lecteurs de la Bonne sainte Anne, s'il vous plaît, de vous associer à moi pour redire une fois de plus : Gloire, Honneur et Louange à l'Auteur de toute grâce.

DAME F. X. COSSETTE.